

BESOIN D'AIDE ? NOUS SOMMES LÀ !



CCFF/RCSC.

Dans le cadre de cette démarche, un registre nominatif des personnes âgées, isolées ou handicapées est ouvert.

Ce recensement est une démarche volontaire et facultative qui permet de prendre toutes mesures nécessaires utiles en cas de fortes chaleurs entraînant le déclenchement du plan alerte par le Préfet. Si vous souhaitez apparaître sur ce listing ou y faire recenser l'un de vos proches.

Ci-dessous le formulaire pour vous faire recenser ou recenser l'un de vos proches. Renseignements complémentaires auprès de l'accueil de la mairie au 04.98.05.20.40.

Afin de faire face à un risque éventuel de canicule, Seillons se mobilise chaque année pour **assurer la sécurité des personnes**

vulnérables.

Une période de veille saisonnière est mise en place du 1er juin au 31 août par les équipes du CCAS et du



Données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels

Date de la demande d'inscription :

Personne recensée :

Nom :

Prénoms : né (e) le :

adresse :
.....

Numéro de téléphone :

Qualité au titre de laquelle la personne est inscrite :

☐ âgée de plus de 65 ans ☐ âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ☐ adulte handicapée

Tierce personne à prévenir en cas d'Urgence :

Nom : Prénoms :

Lien de parenté : Numéro de téléphone :

Fait le :

signature :